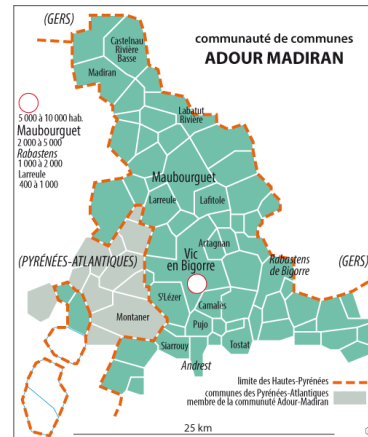




Frédéric Haas



Plan Climat Air Energie Territorial – Adour Madiran

Stratégie Territoriale

Intitulé de la mission : Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial de la communauté de communes ADOUR MADIRAN

Frédéric Haas Consultant
64100 Bayonne

Pays du Val D'ADOUR
64 Rue Darricau
65700 MAUBOURGUET

Communauté de communes Adour Madiran
21, place corps Franc Pomiès
65 500 Vic en Bigorre

Responsable mission :
Frederic Haas

Référent technique : Véronique Soubabere

Référent technique : Jérôme Ganiot

Table des matières

1. Introduction	3
2. Présentation de la structure de stratégie	6
3. Présentation des trajectoires énergétique et climatique.....	10
4. Présentation des objectifs de réduction de la pollution atmosphérique	16
5. Territorialisation du scénario de transition Val d'Adour à l'échelle de la communauté de communes Adour-Madiran	18

1. Introduction

Rappel du contexte

Les communautés de communes d'Adour-Madiran, d'Armagnac-Adour et des Bastides et Vallons du Gers ont choisi de mutualiser l'élaboration de leur PCAET à l'échelle de leur PETR Pays du Val d'Adour, dans une logique de recherche de cohérence et d'optimisation des ressources. Parmi les 3 collectivités, seule la CC Adour-Madiran compte parmi les collectivités dites « obligées ». Dans ce cadre, un rapport de PCAET est édité à son échelle propre.

Présentation du cadre réglementaire

La stratégie de PCAET doit permettre à la collectivité de définir une vision climat-air-énergie, associée à des objectifs qualitatifs et quantitatifs. La stratégie est un outil pour affirmer l'engagement de la collectivité. Les objectifs qualitatifs sont définis pour détailler la vision de la collectivité, tandis que les objectifs quantitatifs permettent de dessiner une trajectoire à moyen et long terme, en accord avec les objectifs nationaux.

Elle doit permettre au territoire de :

- Réduire les émissions de GES et développer le stockage carbone
- Réduire les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique
- Réduire la pollution de l'air

Elle doit concerner l'ensemble des secteurs d'activités (habitat, mobilité, alimentation, consommation, secteurs productifs, etc.) et impliquer tous les acteurs du territoire, sous l'impulsion, l'animation et le pilotage de la collectivité (ici PETR et EPCI).

Des objectifs chiffrés à horizon 2026 et 2030 doivent être définis pour les consommations d'énergie, la production d'énergies renouvelables, l'évolution des polluants atmosphériques et des émissions de gaz à effet de serre.

Méthode déployée

La présente stratégie a été élaborée à partir d'un certain nombre de ressources et travaux. Les documents suivants ont tout d'abord fait l'objet d'une analyse :

- CRTE
- PCET
- Livret « Eau » du PCET
- Livret « Urbanisme » de l'A21
- Plan Stratégie ENR
- Profil énergie-climat Adour-Madiran
- Diagnostic stratégique Habitat, Urbanisme, Foncier
- Stratégie énergétique du Gers

- Rapport « Transition énergétique en Val d'Adour : comment améliorer l'accompagnement des ménages ? » de l'Ecocentre Pierre & Terre
- Portait ESS du Val d'Adour

Le diagnostic climat-air-énergie, élaboré à l'échelle du PETR et de chacune des intercommunalités, a apporté des éléments précis quant aux enjeux relatifs à chaque dimension du PCAET.

Des entretiens ont ensuite été réalisés avec un certain nombre d'acteurs, publics et privés, ayant un rôle à jouer pour la transition du territoire :

Une enquête a aussi été réalisée auprès de l'ensemble des communes du territoire. Celle-ci a permis de révéler les potentiels pour réaliser des projets de transition écologique. Pour la CC Adour-Madiran, X réponses ont été collectées sur les 72 communes.

Enfin, différents temps participatifs ont été organisés, afin de sensibiliser, d'interroger, et de se projeter collectivement dans la transition du Val d'Adour :

- Un atelier « Fresque du Climat » de sensibilisation des élus a été proposé en début de projet, afin de permettre à toutes et tous de comprendre l'exhaustivité des mécanismes du dérèglement climatique et l'ampleur des perturbations sur nos vies.
- Quatre réunions ont été réalisées pour inviter, pour chaque commune, un.e élu.e référent.e et son ou sa secrétaire de mairie, afin de présenter les objectifs et principes de l'enquête communale, et commencer à y répondre.
- Un séminaire des élus a permis, le temps d'une soirée, de présenter les enjeux et conduire un exercice de prospective, à travers un « rêve éveillé » et un « récit d'un futur possible », pour réfléchir collectivement sur les actions à engager pour « éviter l'ingérable et gérer l'inévitable ».

Le séminaire des élus :

Le séminaire des élus s'est tenu le 23 juin 2022, à Marciac. L'ensemble des élus communaux et intercommunaux du Pays du Val d'Adour étaient conviés. Les objectifs de la soirée étaient d'accompagner la prise conscience des enjeux et de l'urgence d'agir et donner envie d'agir, d'offrir un temps de prise de recul et d'échange entre élus sur des projets de moyen et long terme (par rapport aux affaires du quotidien), et enfin d'identifier les priorités stratégiques pour le PCAET et la transition écologique

Après un mot d'introduction par M. Guilhaumon, Président du Pays, le séminaire a commencé par une conférence interactive sur les enjeux de l'anthropocène, le dérèglement climatique, l'effondrement de la biodiversité et la raréfaction des ressources naturelles.

Le séminaire s'est poursuivi par la lecture d'un scénario d'anticipation fictif illustrant les impacts des crises écologiques sur un territoire rural. L'objectif était de mettre en exergue les difficultés concrètes que les territoires et leurs habitants risquent de rencontrer au quotidien, sur le plan économique, social, alimentaire, énergétique, etc.

Puis les participants ont été invités à vivre un rêve éveillé, pour écrire un autre récit, positif, désirable, pour l'avenir de leur territoire dans un contexte de transition écologique. Cette

méthode de prospective consiste à raconter un voyage dans le territoire en 2050, et à poser de nombreuses questions ouvertes aux participants, afin de les aider à visualiser les évolutions du territoire, en lien avec la transition écologique.

Suite à la lecture, les participants, regroupés par thématiques, ont partagé leurs visions d'un avenir désirable, et ont formulé des « visions positives collectives » qui font la synthèse de tout ce qu'ils ont imaginé. Ils ont aussi pu partager des projets concrets, qui à court et moyen terme permettraient de faire advenir ces visions positives.

En fin de soirée, les élus ont priorisé les projets qui leur semblaient les plus importants pour réaliser la transition écologique du Val d'Adour.



La stratégie de PCAET s'est donc construite en plusieurs étapes, grâce à des études et des temps de concertation. Elle cherche à faire ressortir les points de convergence et à structurer l'action des acteurs du territoire. Elle propose des pistes d'action, qui seront approfondies et arbitrées en phase plan d'action.

La stratégie a été proposée au Comité technique, puis au Comité de pilotage, pour approfondissement et validation. Au cours de ces réunions, les membres ont pu amender les propositions, prioriser les éléments qui leur semblaient les plus importants, et arrêter des cibles. Le travail a porté à la fois sur :

- **une structure de stratégie** : Elle formule des axes stratégiques et des objectifs pour chacun d'entre eux. Elle est illustrée par les pistes d'actions identifiées au cours des phases amont.
- **une trajectoire énergétique et climatique** chiffrée, construite à partir d'un scénario tendanciel et d'un scénario volontariste issu de la trajectoire « REPOS » de l'Occitanie. Les membres du COPIL ont été amenés à définir un niveau d'ambition pour chaque secteur d'activité et chaque filière énergétique, afin de bâtir une trajectoire de transition pour le Pays du Val d'Adour.

Cette stratégie a été approuvée lors du 3^{ème} COPIL le 17 octobre 2023. Cette stratégie a été validée à l'échelle du Pays, pour ses 3 collectivités membres.

2. Présentation de la structure de stratégie

Les quatre axes de la stratégie sont les suivants :

1. Valoriser et amplifier les projets publics aux bénéfices multiples

Le Plan Climat a vocation à donner un cadre global et cohérent aux actions portées par les collectivités, à les amplifier et à en valoriser les bénéfices socio-économiques, sanitaires et environnementaux.

2. Accompagner les habitants et acteurs économiques dans leurs projets de transition

La transition écologique implique la mise en mouvement de tous les acteurs. Le Pan Climat doit organiser ce passage à l'action, en le suscitant, le soutenant et l'accompagnant.

3. Contribuer à la prise de conscience collective des enjeux écologiques

Cet axe s'adresse à tous les publics : élus, citoyens, agents techniques, entreprises, partenaires institutionnels. Le PETR et les 3 intercommunalités s'engagent à jouer un rôle moteur pour diffuser les messages et pour mettre en mouvement toutes les parties prenantes.

4. Adapter notre territoire en anticipation des impacts des crises écologiques

Le territoire et ses habitants sont vulnérables face aux **perturbations du cycle de l'eau** induites par le **changement climatique** (canicules et sécheresses, intempéries violentes, déséquilibres dans la disponibilité en eau), et face aux **crises énergétiques** (dépendance aux énergies fossiles, aux engrais, aux importations alimentaires...). Le Plan Climat est un levier-clé pour se préparer, créer une culture du risque, adapter le territoire.

Pour chaque axe, des objectifs ont été définis, tels que :

<p>1. Valoriser et amplifier les projets publics aux bénéfices multiples</p> <p>1.1. Rénover le patrimoine public</p> <p>1.2. Aménager le territoire pour faciliter les mobilités durables</p> <p>1.3. Investir dans les énergies renouvelables, sur le bâti et dans le territoire</p> <p>1.4. Adopter des politiques protectrices de la biodiversité</p> <p>1.5. Agir pour la réduction de la production de déchets</p>	<p>2. Accompagner les habitants et acteurs économiques dans leurs projets de transition</p> <p>2.1. Accompagner la rénovation énergétique du bâti privé</p> <p>2.2. Développer des offres alternatives au tout-voiture</p> <p>2.3. Animer et soutenir le développement des énergies renouvelables sur le territoire</p> <p>2.4. Contribuer au développement d'un nouveau modèle agricole et alimentaire territorial</p> <p>2.5. Soutenir les projets de protection et valorisation de la biodiversité</p> <p>2.6. Accompagner l'essor d'une économie locale et durable</p>
<p>3. Contribuer à la prise de conscience collective des enjeux écologiques</p> <p>3.1. Connaître, animer et accompagner tous les acteurs de la transition écologique du territoire</p> <p>3.2. Faire réseau pour déployer une dynamique de transition écologique</p> <p>3.3. Former et informer tous les publics sur les enjeux écologiques</p> <p>3.4. Valoriser les initiatives vertueuses et les « premières victoires » pour la transition du Val d'Adour</p>	<p>4. Adapter notre territoire en anticipation des impacts des crises écologiques</p> <p>4.1. Connaître et rendre publiques nos vulnérabilités territoriales</p> <p>4.2. Adapter nos bourgs et nos infrastructures aux changements climatiques</p> <p>4.3. Faire évoluer les documents, dispositifs et modes d'intervention pour favoriser la transition et la résilience du territoire</p>

Les objectifs sont identiques à l'échelle du Pays et des trois communautés de communes.

Les pistes d'action identifiées pour chaque axe :

Axe 1 : Valoriser et amplifier des projets publics aux bénéfices multiples

DOMAINE	OBJECTIFS & PISTES D' ACTIONS
Bâti	<ul style="list-style-type: none"> Rénover le patrimoine public (à travers un PPI ?)
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> Créer des liaisons cyclables dans et entre les villages (chaucidou, itinéraires et signalétique sur routes communales...) Convertir le parc de véhicules des collectivités aux véhicules bas-carbone (électricité, GNV) S'impliquer pour ouvrir le transport scolaire aux habitants
Energies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> Identifier l'opportunité de réaliser une programmation pluriannuelle pour le développement des ENR sur le patrimoine public Co-investir dans des projets ENR adaptés au territoire : parc photovoltaïque sur sites artificialisés et retenues d'eau, agrivoltaïsme, méthanisation agricole, RDC bois... en lien avec les acteurs spécialisés (SEM Happy'Energie, SEM du SDEG32)
Alimentation	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'approvisionnement bio et local dans la restauration collective Lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Réduire l'éclairage public nocturne Diffuser la gestion différenciée des espaces verts publics
Déchets	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un système de tarification incitation pour la collecte des déchets dans les 2 EPCI CCAA et CC BVG.

8

Axe 2 : Accompagner les habitants et acteurs économiques dans leurs projets de transition

DOMAINE	OBJECTIFS & PISTES D' ACTIONS
Bâti	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer sur les dispositifs d'accompagnement à la rénovation « Rénov'Occitanie » auprès des ménages (CAUE Rénov'Gers et CD65) Soutenir les projets d'habitat participatif (intergénérationnel, collectif, etc.) Animer l'écosystème d'artisans et professionnels du bâtiment, en lien avec les autres acteurs-clés
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'installation de bornes de recharge pour les VE par les partenaires et opérateurs privés Mettre des VAE à disposition des particuliers pour tester les trajets à vélo (location CT – MT) Développer et organiser le covoiturage (création d'aires, communication-valorisation...) Favoriser l'émergence de structures associatives pour faire de l'animation sur la mobilité
Energies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> Articuler l'action locale avec les stratégies portées par le CD32, le CD65 et la Région REPOS Occitanie Animer les acteurs de la filière bois pour faire émerger des activités en boucle locale Réunir les acteurs de l'écosystème méthanisation pour lever les obstacles rencontrés par les projets Conseiller les particuliers sur les équipements de production ENR et l'autonomie énergétique
Alimentation	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les agriculteurs dans l'adaptation aux nouvelles conditions climatiques Contribuer au développement de boucles alimentaires locales Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs et d'activités agricoles diversifiées
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la création de nouvelles zones naturelles protégées (anciennes gravières par exemple)
Economie locale	<ul style="list-style-type: none"> Susciter, faciliter et soutenir le développement de projets économiques privés vertueux : recyclerie, atelier de réparation, tiers-lieu, boucles alimentaires locales...

10

Axe 3 : Contribuer à la prise de conscience collective des enjeux écologiques

DOMAINE	OBJECTIFS & PISTES D' ACTIONS
Transversal	<ul style="list-style-type: none"> Se doter de moyens humains pour piloter les actions d'animation Soutenir et valoriser les actions de sensibilisation portées par les acteurs associatifs, dans tous les domaines de la transition : biodiversité, alimentation, eau, habitat, énergie, etc. S'impliquer dans le réseau TOTen des Territoires d'Occitanie Engagés dans la Transition Energétique pour échanger avec d'autres territoires Diffuser de la connaissance sur les enjeux et les actions à travers les dispositifs de communication des collectivités (bulletins, magazines, sites internet, communiqués de presse, discours, affichage public), et de façon harmonisée entre les EPCI Valoriser les projets innovants menés par les acteurs du territoire (ex: installations PV organiques, légumerie, RDC bois, démarche EIT sur ZA, épicerie itinérante locale, actions de sensibilisation de JIM...), comme des « premières victoires » pour la transition Former et sensibiliser régulièrement l'ensemble des élus aux enjeux, bénéfices et projets de transition
Exemples de sujets sur lesquels communiquer :	<ul style="list-style-type: none"> ENR : cadastre solaire du Gers (publié à l'automne) Biodiversité : projets et dispositifs des associations Alimentation : Régime local, sain et durable Mobilités : Mobiliser les entreprises sur les intérêts de s'impliquer dans des projets de covoiturage inter-entreprises

Axe 4. Adapter notre territoire en anticipation des impacts des crises écologiques

DOMAINE	OBJECTIFS & PISTES D' ACTIONS
De façon transversale pour augmenter la résilience du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les vulnérabilités du territoire, se former à la gestion de crise et à la résilience Former les acteurs du territoire (élus, partenaires, entreprises, citoyens) aux vulnérabilités et enjeux de résilience Faire évoluer les <u>régléments</u> d'urbanisme Adapter les réseaux aux aléas climatiques
Exemples thématiques	<p>Eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> Optimiser les consommations pour s'adapter à l'évolution de la ressource (surplus et sécheresses) Anticiper la hausse de fréquence et d'intensité des inondations Dés-imperméabiliser les sols à l'occasion des opérations d'aménagement ou travaux <p>Chaleur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Végétaliser les centres-bourgs : planter des arbres, retirer le bitume dans certaines parties des cours de récréation, zones piétonnes, etc. <p>Biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> Protéger les milieux (haies, zones humides, etc) à travers les documents d'urbanisme et via les actions de pédagogie <p>Alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmenter la souveraineté alimentaire, par la transformation du modèle agricole local : pratiques culturelles, circuits courts, méthodes et outils...

Le 4^e axe répond à la nécessité de se fixer des objectifs en matière d'adaptation aux effets du changement climatique.

3. Présentation des trajectoires énergétique et climatique

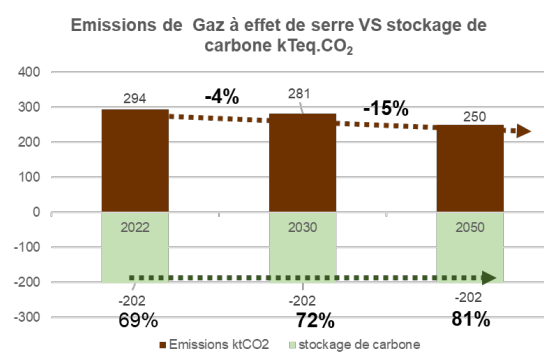
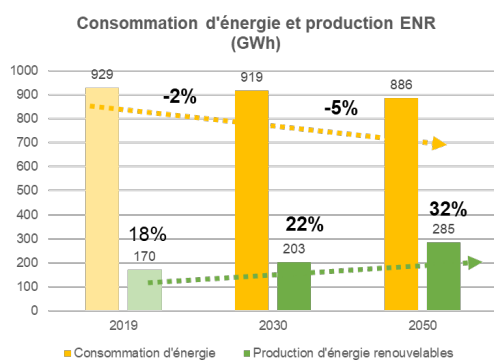
Le scénario tendanciel

Il est basé sur la **poursuite des tendances** observées ces 10 dernières années.

En prolongeant les tendances :

- La consommation d'énergie diminue de 2% en 2030 et de 5 % en 2050.
- La production d'énergie renouvelable augmente et couvre 22% des besoins en 2030 et 32% en 2050.
- Les émissions de Gaz à effet de serre diminuent de 4% en 2030 et de 15% en 2050.

Le stockage de carbone reste stable, il couvre 72% des émissions de GES en 2030 et 81% en 2050.



Les hypothèses du scénario tendanciel :

Résidentiel :

- Population : +1800 en 2030 + 6300 en 2050.
- Rénovation de 2,5% des logements par an = 140 kWh/m²/an. Coût = 12000 €/logement
- Rénovation de 100% du vacant et construction BBC pour le neuf
- ⇒ Diminuer les consommations de 10% en 2030
- ⇒ Diminution des consommations de 30% en 2050

Tertiaire :

- Stabilisation des consommations d'énergie
- Diminution de 1,9%/ an des émissions de GES

Transports :

- Stabilisation des consommations d'énergie
- Diminution de 0,69%/an des émissions de GES

Industrie :

- Diminution de 0,9%/an des consommations d'énergie
- Diminution de 2,4%/an des émissions de GES

Agriculture

- Consommations d'énergie -1% en 2030 et -3% en 2050
- Stabilité des émissions de GES
- Stabilité du stockage de carbone

Energies renouvelables :

- +1,1%/an de la production de chaleur
- +3,8%/an de la production d'électricité
- + 5,7%/an par de la production de biométhane

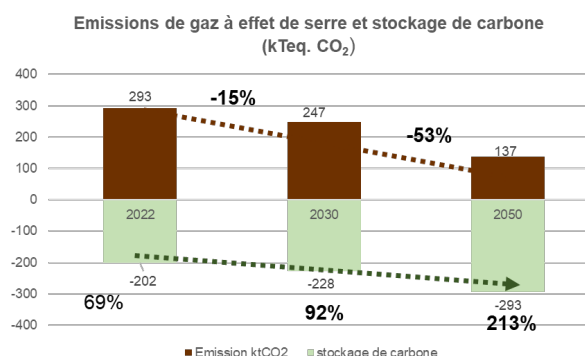
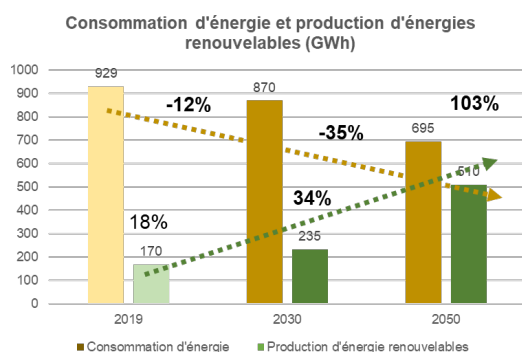
Le scénario volontariste

Le scénario volontariste est dit « REPOS » car basé sur les objectifs régionaux de transition énergétique, dans le cadre de la démarche Région Occitanie à Énergie Positive.



En appliquant ces objectifs au territoire on observe :

- Une diminution de la consommation d'énergie de 12% en 2030 puis 35% en 2050
- La production d'énergie renouvelable qui augmente et couvre 34% des besoins en 2030 et 103% en 2050.
- Les émissions de Gaz à effet de serre diminuent de 15% en 2030 et de 53% en 2050.
- Le stockage de carbone augmente, il couvre 92% des émissions de GES en 2030 et 213% en 2050.



Les objectifs du scénario REPOS :

Résidentiel :

Rénover 2% du parc/an entre 2022 et 2030 :

- 173 maisons/an au niveau BBC (800 €/m²)
- 173 maisons/an rénovation performante (400 €/m²)
- Coût annuel des travaux = **16 000 000 €**

Rénover 3% du parc/an entre 2030 et 2050:

- 360 logements/an rénovés BBC (800€/m²)
- 156 logements/an rénovation performante (400€/m²)
- Coût annuel des travaux = **27 000 000 €**

Rénovation BBC : Atteindre 80 kWh/m²/an

= 62000 €/logement

Rénovation performante : atteindre 110 kWh/m²/an

= 31000 € / logement

Diminution de 11% les consommations en 2030

Diminution de 46% les consommations en 2050

Tertiaire :

Atteindre 36% des surfaces tertiaires rénovées en 2030

⇒ Diminution de 25% des consommations d'énergie

Atteindre 95% des surfaces tertiaire rénovées 2050

⇒ Diminution de 41% des consommations d'énergie

Transports :

Diminuer de 19% les consommations d'énergie d'ici 2030

⇒ Réduction des déplacements: Report modal, transports collectifs, mobilité servicielle

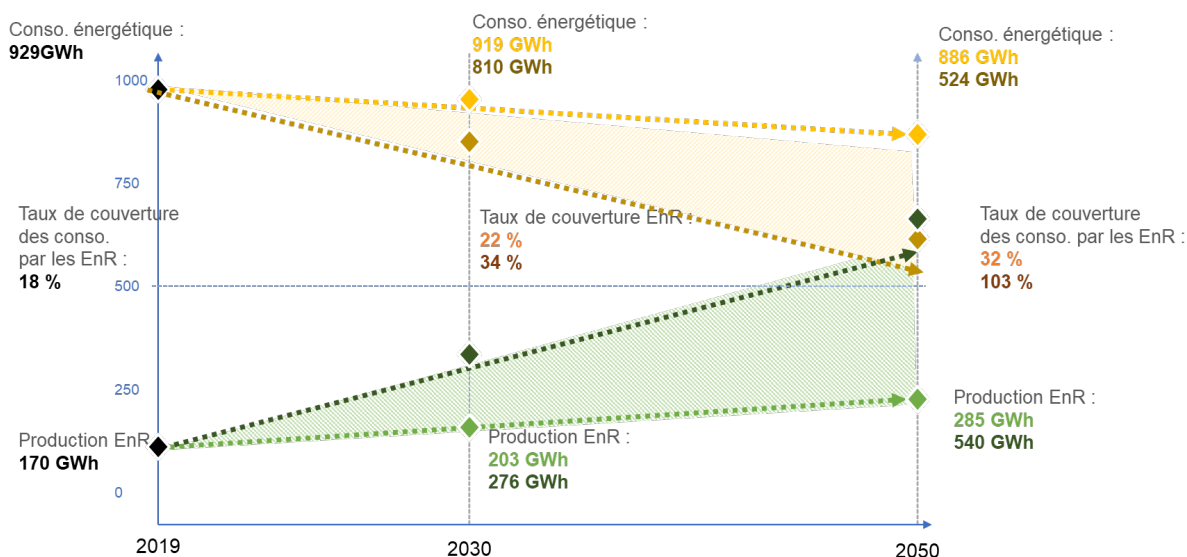
⇒ Diminuer les consommations des véhicules : véhicules plus légers

Diminuer de 65% les consommations d'énergie d'ici 2050

⇒ Véhicules électriques, BioGNV, Hydrogène à terme

⇒ Optimisation logistique (remplissage), ferroutage ...

Synthèse : Représentation des trajectoires énergétiques tendancielle et volontariste



18

Le scénario de transition du Val d'Adour

Le scénario adopté « Val d'Adour » est basé sur les objectifs fixés par le comité de pilotage du 13 juillet 2022.

Par secteurs d'activités et filières d'énergie renouvelable, le COPIL était invité à définir une note correspondant au niveau d'ambition souhaité pour le territoire (échelle du PETR, tous acteurs confondus), telle que :

Échelle :

- 1 CONTINUITÉ (= tendanciel)
- 2 RENFORCEMENT PONCTUEL
- 3 RENFORCEMENT SIGNIFICATIF
- 4 EXEMPLARITÉ (= REPOS)
- 5 LEADER

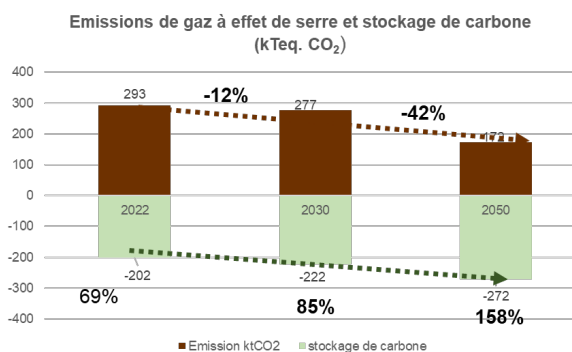
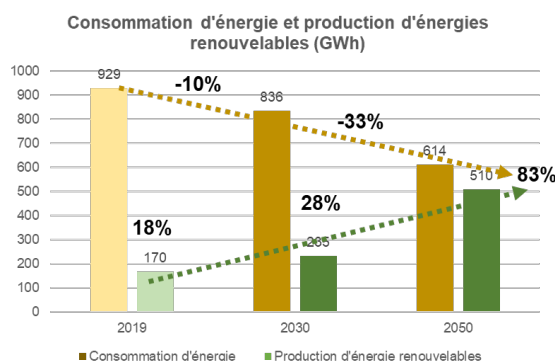
Secteurs / Filières	Note moyenne	Niveau d'ambition retenu
Résidentiel	2,6	RENFORCEMENT PONCTUEL À SIGNIFICATIF
Tertiaire	3,1	RENFORCEMENT SIGNIFICATIF
Industrie	2,9	RENFORCEMENT SIGNIFICATIF
Transports	3,1	RENFORCEMENT SIGNIFICATIF
Agriculture	3,3	RENFORCEMENT SIGNIFICATIF
Chaleur renouvelable (bois-énergie, PAC, géothermie)	3,5	RENFORCEMENT SIGNIFICATIF À EXEMPLARITÉ
Électricité renouvelable (photovoltaïque)	3,9	EXEMPLARITÉ (= REPOS)
Gaz renouvelable (biogaz)	2,7	RENFORCEMENT PONCTUEL À SIGNIFICATIF

Le Comité de pilotage du 17 octobre 2027 a validé le scénario « val d'Adour ». Le scénario ci-dessous correspond au scénario validé en COPIL et corrigé suite aux remarques des membres du COPIL.

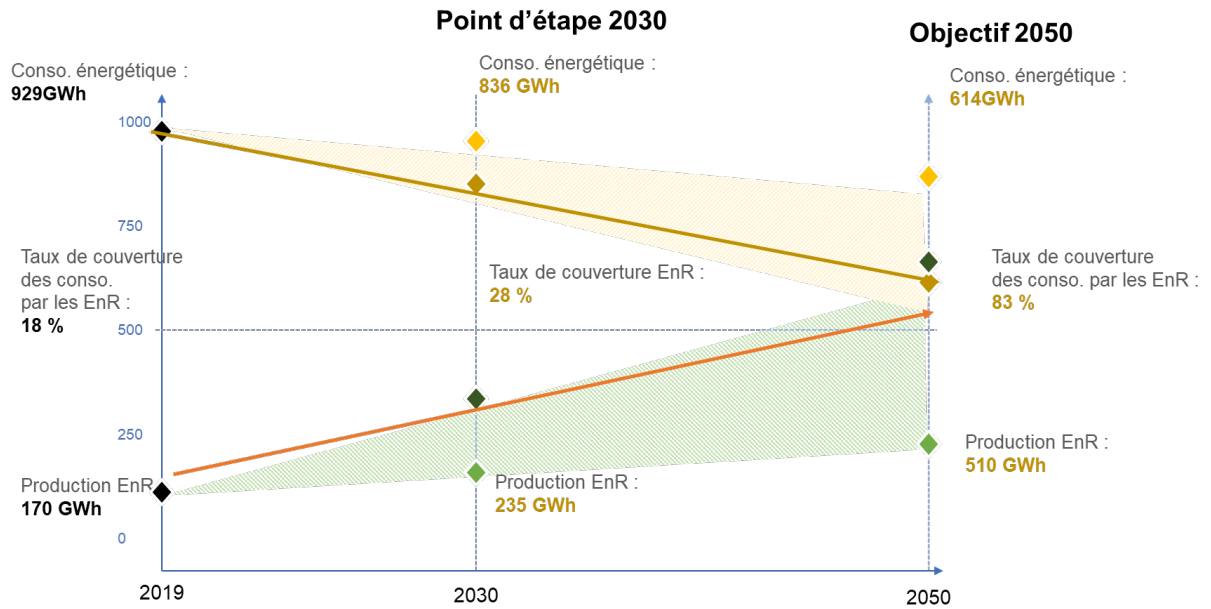
En appliquant ces objectifs au territoire, il en résulte les objectifs suivants pour le Pays :

- Une diminution de la consommation d'énergie de 10% en 2030 puis 33% en 2050
- La production d'énergie renouvelable qui augmente et couvre 28% des besoins en 2030 et 83% en 2050 contre seulement 18% aujourd'hui.
- Les émissions de Gaz à effet de serre diminuent de 12% en 2030 et de 42% en 2050.
- Le stockage de carbone absorbe 69% des émissions aujourd'hui contre 85% en 2030 et 158% en 2050.

Avec un tel scénario, le territoire participe activement à la lutte contre le changement climatique.



Synthèse : Représentation de la trajectoire énergétique « Val d'Adour » par rapport aux trajectoires tendancielle et volontariste



Détails des objectifs par secteur d'activité et filière d'énergie renouvelable

	Consommation d'énergie (GWh/an)		
	2019	2030	2050
Résidentiel	304	292	233
Tertiaire	106	85	72
Transport routier	306	262	151
Industrie	102	95	77
Agriculture	111	102	81
Total	929	836	614

Filière de production		Production d'énergie renouvelable (GWh/an)		
		2019	2030	2050
Electricité (en GWh)	Eolien terrestre	0	0	0
	Solaire photovoltaïque	13,8	69,8	224,2
	Solaire thermodynamique	0	0	0
	Hydraulique	1,6	1,6	1,6
	Biomasse solide			
	Biogaz	0,6	0,6	0,6
	Géothermie			
	<i>Valorisation des déchets (UVE)</i>			
Chaleur (en GWh)	Biomasse solide	129,9	129,9	100,1
	Pompes à chaleur	0	3	62,6
	Géothermie	0	1,3	41,7
	Solaire thermique	0	0,1	4,2
	Biogaz	1,3	1,3	1,3
Biométhane		0	4,3	50,7
Biocarburants (consommation)		23	23	23
Total		170,3	234,6	509,9
Taux de couverture		18%	28%	83%

4. Présentation des objectifs de réduction de la pollution atmosphérique

Scénarios Tendanciel et REPOS

Les hypothèses de réduction des émissions de polluants atmosphériques pour les scénarios REPOS et Tendanciel sont les suivants :

Base 2018		NOX	PM10	PM2,5	COVMN	SO2	NH3
Scénario Tendanciel	2030	-8%	-8%	-8%	-8%	-8%	0%
	2050	-27%	-27%	-27%	-27%	-27%	0%
Scénario REPOS	2030	-23%	-23%	-23%	-23%	-23%	-7%
	2050	-74%	-74%	-74%	-74%	-74%	-20%

Ces Hypothèses sont basées sur :

- Une diminution des polluants atmosphériques proportionnelle à la diminution des émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie pour le Protoxyde d'Azote, les particules fines, les Composés organiques volatils et le dioxyde de soufre
- Une diminution des polluants atmosphériques proportionnelle à la diminution des émissions de gaz à effet de serre liées à l'agriculture (hors énergie) pour l'ammoniac

Le scénario de transition du Val d'Adour

Le scénario adopté « Val d'Adour » est basé sur les objectifs fixés par le comité de pilotage du 13 juillet 2022.

Par secteurs d'activités le COPIL était invité à définir une note correspondant au niveau d'ambition souhaité pour le territoire (échelle du PETR, tous acteurs confondus), telle que :

Échelle :

- 1 CONTINUITÉ (= tendanciel)
- 2 RENFORCEMENT PONCTUEL
- 3 RENFORCEMENT SIGNIFICATIF
- 4 EXEMPLARITÉ (= REPOS)
- 5 LEADER

Secteurs / Filières	Note moyenne	Niveau d'ambition retenu
Résidentiel	2,6	RENFORCEMENT PONCTUEL À SIGNIFICATIF
Tertiaire	3,1	RENFORCEMENT SIGNIFICATIF
Industrie	2,9	RENFORCEMENT SIGNIFICATIF
Transports	3,1	RENFORCEMENT SIGNIFICATIF
Agriculture	3,3	RENFORCEMENT SIGNIFICATIF

En appliquant ces objectifs au territoire, il en résulte les objectifs suivants pour le Pays :

- Une diminution globale de 13% des émissions de polluants atmosphériques entre 2018 et 2030 et de 36% entre 2018 et 2050.
- Les objectifs de diminutions par secteurs sont :

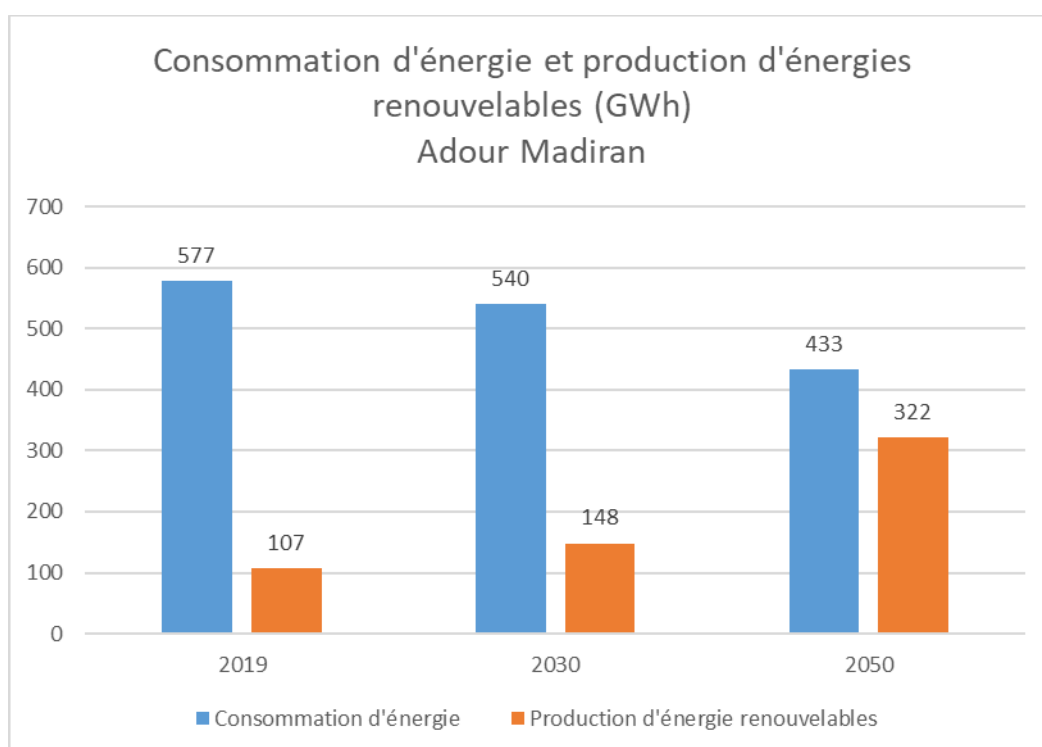
Secteur	diminution 2018-2030	diminution 2019-2050
Agricole	- 10%	-26%
Déchets	-33%	-33%
Industrie	-54%	-54%
Résidentiel	-54%	-54%
Tertiaire	-54%	-54%
Transports routiers	-36%	-54%

5. Territorialisation du scénario de transition Val d'Adour à l'échelle de la communauté de communes Adour-Madiran

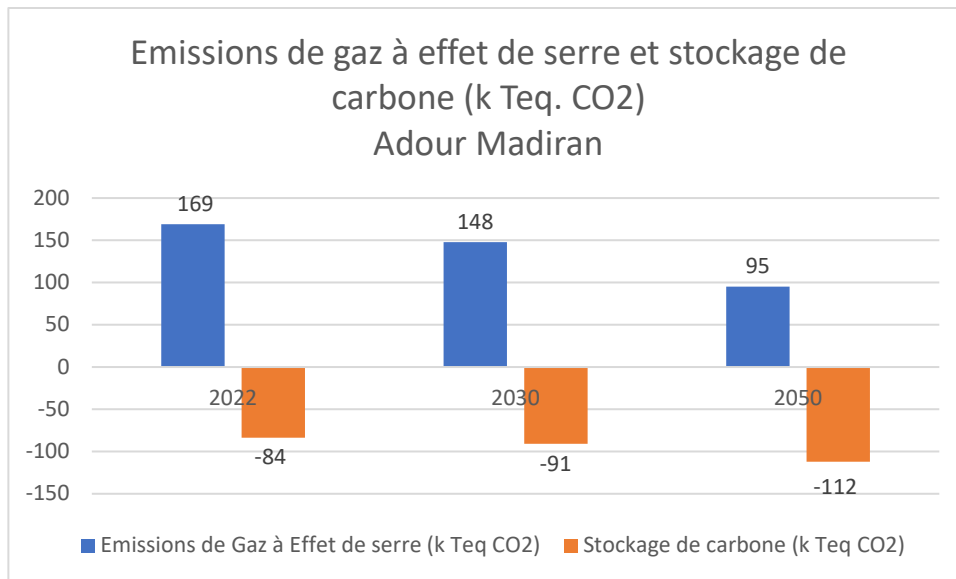
Le scénario « Adour Madiran » est basé sur le scénario « Val d'Adour » : les objectifs en ratio sont identiques et permettent d'obtenir des objectifs chiffrés en matière de consommation d'énergie, de production d'énergie renouvelable, d'émissions de gaz à effet de serre, de stockage carbone et d'émissions de Polluants Atmosphériques.

Ce scénario devra être validé en conseil communautaire.

En appliquant les objectifs du scénario « Val d'Adour » à la communauté de communes Adour Madiran :



L'autonomie énergétique passe de 19% aujourd'hui à 74% en 2050 en passant par 27% en 2030.



Le % de carbone stocké par rapport aux émissions du territoire passe de 50% aujourd'hui, à 62% en 2030 et 118% en 2050.

Par rapport à 2018	2026	2030	2050
NOX	-9%	-18%	-54%
PM10	-9%	-18%	-54%
PM2,5	-9%	-18%	-54%
COVNM	-9%	-18%	-54%
SO ₂	-9%	-18%	-54%
NH ₃	-3%	-5%	-11%

Le tableau ci-dessus présente les diminutions de polluants atmosphériques entre 2018 et 2050

Détails des objectifs par secteur d'activité et filière d'énergie renouvelable

Production ENR Adour Madiran (GWh) Scénario PVA				
	2019	2026	2030	2050
Chaleur	84,3	84,1	85,5	132,3
<i>Bois énergie</i>	83,0	83,0	83,0	62,9
<i>Biogaz</i>	1,3	1,3	1,3	1,3
<i>Géothermie</i>	0,0	0,0	0,4	26,2
<i>PAC</i>	0,0	0,0	0,8	39,3
<i>Solaire Thermique</i>	0,0	0,0	0,0	2,6
Electricité	8,0	27,7	45,4	142,8
Photovoltaïque	7,4	27,1	44,8	142,2
Hydraulique	0,0	0,0	0,0	0,0
Biogaz	0,6	0,6	0,6	0,6
Biométhane	0,0	1,4	2,7	31,9
Biocarb	15,0	14,5	14,5	14,5
Total	107	128	148	322

Emissions GES et stockage de carbone (kteqCO2) - Adour Madiran Scénario Val d'Adour				
	2019	2026	2030	2050
Résidentiel	18,17	17	16	9
Tertiaire	9,23	8	7	3
Transports	53,45	49	44	18
Industrie	9,1	8	8	4
Agriculture	79,01	76	73	61
Total	169	158	148	95
Stockage de carbone	84	88	91	112

Emissions de Polluants Atmosphériques (en tonnes) - Adour Madiran Scénario Val d'Adour					
	2018	2026	2030	2050	Evolution 2022 - 2050
NOX	348	317	286	160	-54%
PM10	238	217	196	110	-54%
PM2,5	127	116	104	59	-54%
COVNM	260	237	214	120	-54%
SO2	9	8	8	4	-54%
NH3	756	736	715	676	-11%